Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-200067932-20251218-251218_DEL62-DE

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMÉRATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DECEMBRE 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 11 décembre 2025, s'est réuni le 18 décembre 2025, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR (arrivée à 18h15) - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (départ à 19h04)
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET (Départ 19h)
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE	: Anne GALLO - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - François ARS - Christine PENHOUET - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Sandrine LELOUP - Audrey ESSOLA (arrivée 18h45)

Ont donné pouvoir :

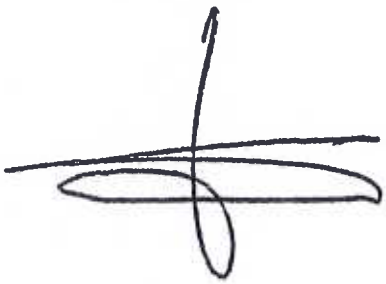
ARRADON	: Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT
BADEN	: Anita ALLAIN-LE PORT a donné pouvoir Denis BERTHOLOM
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR a donné pouvoir à Julian EVENO jusqu'à 18h15
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR à partir de 18h15
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Jean LOISEAU à partir de 19h04
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET a donné pouvoir à David ROBO à partir de 19h
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Freddy JAHIER
PLOEREN	: Gilbert LORHO a donné pouvoir à Bernard RIBAUD
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SARZEAU	: Roland NICOL a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SURZUR	: Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Noëlle CHENOT

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-200067932-20251218-251218_DEL62-DE

VANNES : Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT
VANNES : Michel GILLET a donné pouvoir à Monique JEAN
: Maxime HUGE a donné pouvoir à François ARS

Absents :
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI
THEIX-NOYALO : Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
VANNES : Marie-Noëlle KERGOSIEN

Le Président,
David ROBO



Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-200067932-20251218-251218_DEL62-DE

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DECEMBRE 2025

SOLIDARITES ET ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

CHANTIERS « NATURE ET PATRIMOINE »

FINANCEMENT ET CONVENTIONNEMENT 2026

Madame Marylène CONAN présente le rapport suivant :

Golfe du Morbihan-Vannes agglomération gère deux chantiers d'insertion « nature et patrimoine ». Les activités portent sur la création, l'entretien et l'aménagement de circuits de randonnées et de sentiers côtiers, de la petite maçonnerie traditionnelle et de la petite menuiserie. Ils ont pour mission l'accueil, l'embauche et la mise au travail sur des actions collectives des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Ils organisent le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de leurs salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable.

A travers la formation SEVE Emploi, réalisée sur deux années consécutives en 2024 et 2025, l'ensemble des agents permanents contribue à la réussite professionnelle des salariés en transition en mettant en œuvre une offre de service spécifique (PMSMP, visites d'entreprise, participation aux actions emploi du territoire etc.) et en coordonnant le suivi à l'emploi des salariés sortant du chantier.

L'encadrement de public en difficulté d'insertion dans le cadre d'un chantier nature et patrimoine répond à l'axe prioritaire 3 du FSE « lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion ».

Pour atteindre ces objectifs et assurer le fonctionnement de ces chantiers, Golfe du Morbihan-Vannes agglomération bénéficie du soutien de l'Etat, du département du Morbihan et du Fonds Social Européen.

Vu l'avis de la commission Services à la population du 11 décembre 2025,

Il vous est proposé :

- *de valider les plans de financement prévisionnels tels que présentés en annexe pour les subventions auprès du Conseil Départemental du Morbihan et de la DDETS pour l'année 2026 ;*

- *de valider les plans de financement prévisionnels sur périmètre restreint pour la subvention FSE des deux chantiers pour l'année 2026 ;*

- *de donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches ou signer tout acte nécessaire à la réalisation des chantiers d'insertion et aux demandes de subventions (ETAT, Conseil départemental du Morbihan et FSE) ;*

- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-200067932-20251218-251218_DEL62-DE

ANNEXE FINANCIERE

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL GENERAL POUR L'ANNEE 2026

CHARGES	MONTANTS	PRODUITS	MONTANTS	%
Achats	7 000 €	Produits des services (facturation aux communes)	65 000 €	*17.56*
Charges externes	4 000 €	Dotations et participations	291 240€	*78.69*
Autres charges externes	18 100 €	DEPARTEMENT - Aide aux postes - Aide au fonctionnement	40 480 € 35 000 €	
Salaires et charges	331 000€	Autres DDETS - Aide aux Postes	157 800€	
Matériel et outillage	10 000 €	FSE (Fonds Social Européen)	57 960 €	
		GMVA autofinancement	13 860 €	*3.74*
TOTAL	**370 100 €**	**TOTAL**	**370 100€**	**100,00**

PLAN DE FINANCEMENT PERIMETRE RESTREINT « ACCOMPAGNEMENT ET ENCADREMENT » POUR LE FSE*

Nombre ETP estimé : sept

DEPENSES	MONTANTS	RESSOURCES	MONTANTS	%
Dépenses de personnel :		**FSE**	57 960 €	*45,00*
- Encadrement technique	96 000 €	**DDETS**	15 700 €	*9.71*
- Accompagnement socio-professionnel	16 000 €	**DEPARTEMENT**	40 480 €	*35,73*
Dépenses indirectes (15 %)	16 800 €	GMVA	13 860 €	*7.89*
TOTAL	**128 800 €**	**TOTAL**	**128 800 €**	**100,00**

Seules les charges des encadrants, des remplaçants et de la chargée en insertion socio-professionnel sont prises en comptes, auxquelles est ajouté 15 % de charges indirectes.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Monsieur le Président,
David ROBO

La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX